

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 5



Crédit photo : Vanessa Beaulieu

Mai 2020

COVID-19

Communications

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, je vous ai fait parvenir trois messages par la poste afin de vous tenir informés de notre situation et des décisions de votre conseil en cette période exceptionnelle. Je continuerai à le faire sur une base régulière. Les informations sont aussi transmises par notre site Internet, les plateformes VOILÀ! et ÉCHO, l'affiche électronique et enfin par le journal « *Le Catherinois* ».

Notamment, nous vous avons informés de la baisse du taux d'intérêt sur les comptes impayés et le report de 30 jours des versements deux et trois pour le paiement des taxes.

Aide aux entreprises

Sur notre site Internet et celui de la MRC de La Jacques-Cartier ainsi que dans cette édition de notre journal, vous trouverez les informations concernant le « Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises ». N'hésitez pas à communiquer avec la MRC de La Jacques-Cartier, au numéro 418 844-2160, pour toute information supplémentaire.

Démocratie

Sur demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le conseil municipal siège à huis clos depuis le 23 mars 2020. Nous nous faisons un devoir d'afficher en première page de notre site Internet, dans les jours qui suivent les séances, le lien pour vous fournir le procès-verbal de chacune de ces séances. Nous espérons que vous pourrez bientôt, à nouveau, assister aux séances de votre conseil et nous vous en tiendrons informés dès que possible.

Réouverture des écoles primaires, garderies et commerces

Les commerces et institutions rouvrent graduellement à partir de mai. Bref, nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel. Plusieurs événements ont été annulés à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (voir notre communiqué dans le présent *Catherinois*). D'autre part, le conseil statuera en mai sur la réouverture de certaines activités ou certains équipements de sport et loisir.

Rappel des consignes pour se protéger et vaincre la pandémie de la COVID-19 :

- Suivez les conseils de votre autorité locale de santé publique;
- Lavez vos mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool lorsqu'il n'y a pas d'eau et de savon sur place;
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche;
- Toussez et éternuez dans le creux de votre bras et non dans vos mains;
- Restez à la maison autant que possible et si vous devez sortir, assurez-vous de respecter les consignes d'éloignement physique, soit de garder une distance de 2 mètres lorsque vous êtes en présence d'autres personnes.

Semaine Québécoise des familles

Le Semaine québécoise des familles se tiendra du 11 au 17 mai 2020 sous le thème « Concilier famille et travail : ensemble, c'est possible! ». C'est l'occasion de repenser aux moyens à prendre pour avoir une vie plus équilibrée et des services mieux adaptés aux besoins des familles.

Grand nettoyage

Le grand nettoyage des propriétés est commencé. Soyons fiers et faisons de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville propre et belle, une ville où il fait bon vivre.

Pour notre part, nous sommes à nettoyer notre réseau routier local, nos parcs, le Chemin de La Liseuse et les propriétés municipales. Je vous rappelle que les routes de la Jacques-Cartier, Fossambault jusqu'à Gingras, Duchesnay, Gingras et Grande Ligne sont sous juridiction provinciale. Les plaintes et/ou requêtes doivent donc être acheminées au ministère des Transports en composant le 511.



Pierre Dolbec
Maire

Sécurité routière

Le conseil a fait connaître à la Sûreté du Québec ses préoccupations nécessitant une action policière à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Voici les priorités acheminées à la Sûreté du Québec :

- 1- Réseau routier local : accroître la visibilité sur le réseau local et intervenir au niveau de la vitesse et de la signalisation dans les quartiers résidentiels et aux abords des écoles, notamment :
 - Rues Anne-Hébert et Désiré-Juneau, à proximité de l'école des Explorateurs et du CPE Jolicoeur;
 - Rues Bellevue, Père-Marquette et de l'Osmonde;
 - Rues du Levant, du Mistral, du Miejour, du Garbin et Coloniale;
 - Rue Jolicoeur;
 - Rue Louis-Jolliet, 30 km/h + ARRÊT à proximité de l'école Jacques-Cartier et du CPE Jolicoeur;
 - Rues Gingras, des Étudiants et route de Fossambault nord, à proximité de l'école Saint-Denys-Garneau;
 - Parc de maisons mobiles;
 - Rue des Sables;
 - Rue de la Canadienne.
- 2- Réseau routier provincial : excès de vitesse route de Fossambault (367), principalement :
 - Section intersection de la route des Érables;
 - Section de la rivière aux Pommes, particulièrement après la voie de dépassement, direction sud;
 - Section intersection de la rue Edward-Assh;
 - Section route de Duchesnay, en particulier la zone de 50 km/h.
- 3- Protection de la prise d'eau à la baie de Duchesnay du lac Saint-Joseph.
- 4- Surveillance des parcs municipaux et des lieux publics :
 - Parc du Grand-Héron;
 - Édifices institutionnels (Maison des Jeunes, Maison des Aînés, église, presbytère).
- 5- Maintenir la surveillance sur les artères :
 - Route Montcalm;
 - Route des Érables;
 - Route Saint-Denys-Garneau.

Achat local

Comme certains commerces ont recommencé à opérer, achetons local plus que jamais et ainsi aidons ceux-ci à traverser cette période difficile. Merci de les encourager.



Sécurité et prévention sur les routes

Mettons un frein à la vitesse!

À tous, un beau mois de mai

Mai, mois des projets de rénovation, du grand nettoyage et des plantations. C'est aussi le retour du beau temps; profitez-en bien!

Je vous souhaite, chers citoyens et citoyennes, de bons moments, tout en demeurant prudents et en suivant les consignes de santé publique.

Pierre Dolbec, maire

Nos élus y étaient

Monsieur le maire Pierre Dolbec a participé aux réunions téléphoniques suivantes :

- Le 18 mars : Conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 26 mars : Comité de sécurité publique élargi de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 2 avril : Entrevue à la télévision communautaire portneuvoise CJSR;
- Le 7 avril : Comité administration de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 7 avril : Conseil d'administration de la Société de développement économique de la MRC de La Jacques-Cartier;

Annulation des événements - Été 2020

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 1^{er} mai 2020 - Afin de se conformer à l'avis émis par le gouvernement du Québec, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a pris la décision d'annuler tous les événements devant avoir lieu dans ses installations, et ce, jusqu'au 31 août 2020.

Événements annulés :

- **22 mai** : Disco 6-12 ans organisée par la *Maison des Jeunes*;
- **23 mai** : Concert de musique de l'*École de musique Kapellmeister*;
- **30 mai** : Marché horticole et distribution d'arbres en collaboration avec la *Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier*;
- **6 juin** : Fête de la pêche organisée par l'*Association chasse et pêche CATSHALAC*;
- **6 juin** : Souper homards des *Chevaliers de Colomb*;
- **20 juin** : Événement planche à roulettes;
- **23 juin** : Fête nationale du Québec;
- **26-27-28 juin** : Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- **11 juillet** : Mini-festif du *Club de soccer Les Rapides*;
- **31 juillet, 1^{er} et 2 août** : Foire brassicole de la Jacques-Cartier;
- **8 août** : Triathlon Duchesnay.

De plus, plusieurs autres événements des organismes ont été annulés. Vous devez vous référer auprès des représentants de ces organismes pour de plus amples informations à ce sujet.

Le conseil statuera d'ici quelques jours sur l'ouverture ou la tenue complète ou partielle des sites ou activités suivantes, le tout dans le respect des règles sanitaires édictées par les instances gouvernementales pour le bien de tous les citoyens :

- Parc canin;
- Piste cyclable Le Chemin de La Liseuse;
- Marché public;
- Camps de jour;
- Parc du Grand-Héron;
- Parc de planche à roulettes « skate-park »;
- Parcs de quartier.

Nous vous rappelons que l'écocentre, situé dans le parc industriel, a rouvert ses portes le 5 mai (voir documents de la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles de Portneuf, dans ce présent *Catherinois*, pour connaître les conditions d'admission).

Merci de votre habituelle collaboration.

La direction du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire

Source : Lise Langlois

Directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire
418 875-2758, poste 329

Demande de permis de construction et certificat d'autorisation

Bien que les bureaux du Service d'urbanisme soient actuellement fermés, les employés municipaux sont disponibles pour répondre à vos besoins.

Avant d'entreprendre un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement de terrain, vous devez vous renseigner car plusieurs types de travaux peuvent nécessiter l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres travaux, ne nécessitant pas de permis, sont souvent assujettis à certaines normes.

Vous êtes en mode réflexion, vous avez besoin de conseils ou vous souhaitez effectuer des travaux dans un avenir rapproché? Vous pouvez transmettre vos questions par courriel à l'adresse suivante : info@villescjc.com ou vous pouvez joindre les employés par téléphone au 418 875-2758, poste 235.

La municipalité peut ainsi s'assurer que le projet est conforme aux différents règlements municipaux. Il est par ailleurs très risqué de ne pas se conformer à cette exigence. Faire des travaux sans permis ou sans certificat d'autorisation peut avoir des conséquences financières importantes et peut même nuire à une vente éventuelle de la propriété.



Attention aux lingettes désinfectantes

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergement sont plus rares. C'est aussi devoir procéder au nettoyage de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

Source : La Mutuelle des municipalités du Québec



***Veillez noter
que notre
personnel sera en
congé le 18 mai.***

***SVP signalez
les urgences
municipales
au 418 875-0911.***

Mai : Mois de l'arbre et des forêts

La distribution d'arbres prévue dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts est **ANNULÉE**.

Afin de souligner le mois de mai, mois de l'arbre et des forêts, en cette période de confinement et de distanciation sociale, vous trouverez ci-dessous quelques suggestions.

Préserver notre environnement

Planifier la plantation d'un arbre sur votre propriété, choisir judicieusement son emplacement et l'essence d'arbre. Prévoir la croissance de l'arbre afin qu'il puisse prendre toute la place qu'il a besoin sans nuire. Voici un outil susceptible de vous aider : <https://www.hydroquebec.com/securite/lignes-distribution/importance-choisir-bonne-essence-arbre-arbuste.html>



Dès que cela sera possible, vous pourrez passer au centre-jardin chercher votre arbre et enfin le planter! Quelle belle activité familiale!

Enrichir ses connaissances

Un peu de lecture sur l'utilisation surprenante du bois :

https://www.formabois.ca/wp-content/uploads/2016/10/les_applications_surprenantes_du_bois.pdf
<https://mjfp.gouv.qc.ca/les-forets/forum-innovation-bois/applications-surprenantes-du-bois/>
<http://www.boissurprenant.com/>
<https://arbrescanada.ca/ressources/bienfaits-des-arbres/>

Activité familiale

L'Association forestière des deux rives a préparé une programmation 100 % virtuelle sur sa page Facebook pour tout le mois de mai. De tout pour plaire à la famille!

<https://www.facebook.com/Associationforestieredesdeuxrives/>

Ensemble, conservons notre vraie nature!



Éric Caire
Député de La Peltrie
Ministre délégué
à la Transformation

numérique gouvernementale

418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9

T 418.628.6019 F 418.628.5200

www.groupealtus.com

Concours photo - deuxième édition

Thème : Habiter, visiter, investir



Crédit photo : Mme Claude Lafleur, gagnante du concours photo 2018 - 1^{er} prix



Crédit photo : M. Martin Cloutier, gagnant du concours photo 2018 - 2^e prix



Crédit photo : Mme Vicki Plamondon, gagnante du concours photo 2018 - 3^e prix

Les quatre saisons de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Ce concours permettra à la Ville de regarnir sa banque de photos à utiliser sur différentes plateformes, surtout à des fins promotionnelles. Jusqu'au 25 septembre 2020, vous êtes invités à soumettre une photo de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Trois prix seront remis. Les gagnants seront dévoilés lors d'une séance du conseil municipal à l'automne 2020. Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions et règlements dans le document « concours photo » distribué par la poste et affiché en ligne sur le site Web de la Ville au www.villescjc.com.

Pour toute question, écrire à concours@villescjc.com.



LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :
Une responsabilité collective

Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Tousser dans votre coude

Jetez vos mouchoirs

Lavez vos mains

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Quebec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

Médaille obligatoire pour chien

Règlement numéro 1289-2015 pourvoyant à réglementer la possession d'animaux

La période de renouvellement annuel des médailles pour chiens est en cours à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Le Règlement municipal numéro 1289-2015 décrète que tout gardien d'un chien doit, le 1^{er} mai de chaque année, obtenir de la municipalité une licence pour chaque chien dont il a la garde (un maximum de deux chiens est autorisé par unité de logement).

La licence, au coût de 35 \$, est valide pour un an, soit du 1^{er} mai au 30 avril. Il est important de noter que celle-ci est aussi obligatoire pour l'utilisation du parc canin (les non-résidents qui désirent s'y rendre doivent également se procurer la licence au coût de 50 \$). Fixée au cou de votre chien, la médaille permet à la Ville et à la Société protectrice des animaux de Québec, entre autres, de tenir un registre permettant de retrouver les propriétaires d'un animal perdu ou blessé.

Nous tenons à vous informer que les policiers et les préposés de la Ville chargés de l'application de ce règlement peuvent à tout moment vérifier la validité de la médaille de votre chien. Cette procédure s'applique également à tout chien qui fréquente le parc canin. Des amendes de 150 \$ par chien, par jour d'infraction noté, peuvent être imposées à tout propriétaire d'un chien dont la médaille n'a pas été acquittée.

Pour enregistrer votre chien et pour obtenir la médaille, **vous devez communiquer avec la SPA de Québec** qui s'occupe de la gestion des animaux sur notre territoire. L'achat de médaille ou le renouvellement peut se faire par téléphone au 418 527-9104 ou par Internet à spadequebec.ca.

Merci de votre collaboration!



**ABANDON D'ANIMAUX
ANIMAUX ERRANTS
CAGE DE CAPTURE**



CONTACTEZ LA S.P.A DE QUÉBEC





**Votre notaire,
un partenaire
de confiance!**



**BOILLARD, RENAUD
NOTAIRES INC.**

Téléphone : 418 254-8924
www.boillardrenaud.com

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Mario Boillard
Notaire et
conseiller juridique
mboillard@notarius.net

Olivier Juneau-Boillard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboillard@notarius.net

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédant la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intacts^{MC}



Les propos de Claude Phaneuf District numéro 1

Bonjour à tous et toutes,

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes en confinement à la suite de la pandémie. Tous les organismes avec lesquels je collabore sont sur pause. Au conseil de ville, je participe par vidéoconférence ou conférence téléphonique. Pour les autres organismes, on commence à mettre sur pied la même approche.

Office municipal d'habitation du Grand-Portneuf

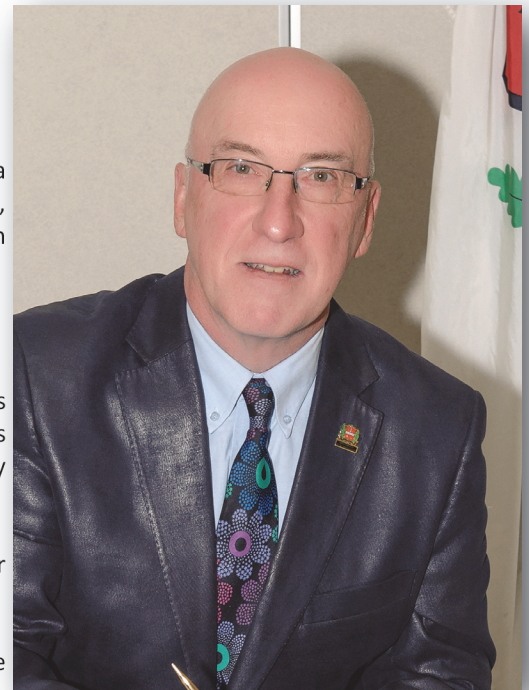
Bonne nouvelle, en date du 10 avril, nous ne déplorons aucun cas de COVID-19 dans nos quelques 570 logements. Le 3 avril, des animateurs ont dirigé des séances d'exercices physiques à partir de la rue ou du stationnement pour les résidents du Geai Bleu qui y assistaient de leur balcon.

Force est de constater que nous devons faire autrement. Cette crise sanitaire va nous obliger à agir différemment dans le futur. Pour l'instant, seul l'environnement est gagnant.

Je nous souhaite un retour à des activités plus normales dans les prochaines semaines même si nous savons que nous devons adopter de nouvelles habitudes et façons de faire.

Ne lâchons pas. Ça va bien aller!

Errata : dans le *Catherinois* d'avril, j'ai mentionné que Richard Séguin avait chanté... enfin le printemps « qui me chauffe la couenne ». C'était Paul Piché. Merci à la lectrice qui a souligné l'erreur.



Claude Phaneuf
conseiller.district1@villescjc.com

Hommage au civisme - Actes accomplis en 2018

**Félicitations à monsieur Alexandre Boucher de
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui a été honoré pour son
acte de civisme survenu le 13 septembre 2018**

Il est 20 h 30 le soir du 13 septembre 2018, lorsqu'Alexandre et son amie décident de faire une promenade sur le fleuve Saint-Laurent, en compagnie d'un couple d'amis. Chaque couple a son bateau. C'est l'obscurité totale et les deux navigateurs vérifient l'état de leurs phares avant de partir. À un moment, Alexandre aperçoit un bateau au loin qui vient vers lui rapidement. Il réussit à l'éviter de justesse, mais le bateau percute violemment l'embarcation de ses amis. Quatre personnes, dont certaines grièvement blessées, sont dans les eaux du fleuve tandis que les amis d'Alexandre sont en péril sur leur bateau qui menace de couler. Rapidement, Alexandre saute à l'eau pour aller sauver les victimes.

Source: ministre de la Justice et Procureure générale du Québec

Article complet : <https://www.zone911.com/divers/29053-felicitations-30-citoyens-ont-fait-preuve-de-courage-et-d-heroisme>



Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues le 23 mars et le 14 avril dernier. Il est possible d'en obtenir copie moyennant la somme de 0,40 \$ la page.

Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 23 mars

Résolution 146-2020

Vu la situation de crise reliée au coronavirus, le conseil a reporté à une date ultérieure toute procédure de demande de dérogation mineure, d'adoption de règlement d'urbanisme et de règlement d'emprunt jusqu'à l'obtention de la solution temporaire à cette problématique qui sera présentée rapidement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'éviter des retards dans les projets municipaux.

Résolution 149-2020

Vu la crise occasionnée par la pandémie causée par la Covid-19, le conseil a autorisé la trésorière à faire une demande d'augmentation de la marge de crédit à 4 000 000 \$ pour le paiement de dépenses pour l'administration courante.

Résolution 150-2020

Le conseil a réduit le taux d'intérêt sur toute taxe, versement, compensation, cotisation, tarif, créance, exigibles et impayés au 31 mars 2020 à 3 % par année pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

Résolution 151-2020

Le conseil a nommé monsieur Frédéric Prévost au siège numéro 6 du comité consultatif d'urbanisme, jusqu'au 31 décembre 2020.

Résolutions 154-2020/155-2020/156-2020

La Ville étant dans l'obligation de transmettre un rapport signé par un professionnel, au plus tard le 1^{er} avril 2021, concernant ses sources d'eau potable, le conseil a mandaté, par ces trois résolutions, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier, Tetra Tech QI inc. et ArrakisConsultants inc. pour effectuer les diverses démarches préalables à la préparation dudit rapport, au coût total de 55 793 \$, plus taxes.

Résolution 158-2020

Le conseil a octroyé, conditionnellement à une approbation à venir du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, un contrat à Agritex Québec pour l'achat d'un tracteur 60 forces usagé et équipements au coût de 170 951,55 \$, taxes incluses.

Résolution 160-2020

Vu la situation de crise occasionnée par la pandémie de la Covid-19, le conseil a adopté le Plan particulier d'intervention en cas de pandémie, version mars 2020.

Résolution 161-2020

Vu la situation de crise occasionnée par la pandémie de la Covid-19, le conseil a mandaté le directeur général et greffier pour poser tous les gestes nécessaires à la mise en œuvre du contenu de son rapport visant, entre autres, les mesures d'emplois pour le personnel.

Résolution 163-2020

Vu la situation de crise occasionnée par la pandémie de la Covid-19, le conseil a versé une aide financière de 5 000 \$ au Comité d'orientation et de dépannage pour, entre autres, la prise en charge des services alimentaires, principalement aux aînés.

Adoption de règlement

Règlement numéro 1509-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à ajouter l'usage services associés à l'usage habitation (Ca) dans la zone 3-A, à préciser les dispositions relatives aux commerces et services liés à l'automobile (Cd) et aux commerces et services extensifs (Ci) ainsi qu'à ajouter une note mentionnant que l'activité « service d'entretien et réparation de véhicules automobiles » est interdite dans les zones 64-C, 65-C et 66-C.

Séance du 14 avril

Résolution 169-2020

Le conseil a autorisé l'embauche de monsieur William Claveau au poste de conseiller en urbanisme en remplacement de madame Rosalie Laroche, conseillère en urbanisme, qui devra quitter pour un congé de maternité.

Résolution 170-2020

Le conseil a autorisé l'embauche de monsieur Gabriel Charest-Neault au poste d'inspecteur adjoint, en remplacement de madame Sophie Arsenault, inspectrice adjointe, qui a quitté pour un congé de maternité.

Résolution 173-2020

Le conseil a adopté le plan d'action 2020-2024 intitulé : « Évaluation et intervention relatives au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable » et a prévu une somme de 25 000 \$ pour sa réalisation, à raison de 5 000 \$ par année.

Résolution 175-2020

Le conseil a octroyé les contrats pour l'entretien des systèmes de ventilation et de climatisation des bâtiments municipaux à la compagnie Honeywell pour un coût total de 20 242 \$, plus taxes.

Résolution 178-2020

Conditionnellement à l'approbation des règlements d'amendement numéros 1505-2020 et 1506-2020 et du règlement numéro 1504-2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le conseil a octroyé le contrat pour le prolongement de l'avenue des Catherine, la construction d'un bassin de rétention, la pose d'une conduite d'égout pluvial sur la rue du Levant, la construction d'un trottoir et d'une piste multifonctionnelle sur la partie existante de l'avenue des Catherine, à la compagnie Les entreprises P.E.B. Itée au coût total de 1 646 331,05 \$, taxes incluses.

Résolution 179-2020

Le conseil a octroyé un contrat à la compagnie Lumen division de Sonepar inc. relativement à l'achat de luminaires de rue au DEL au coût total de 132 447,71 \$, taxes incluses.

Résolution 182-2020

Le conseil a mandaté la firme Laboratoires d'Expertises de Québec Itée pour effectuer une étude géotechnique sur une section de la route des Érables, au coût de 18 300 \$ plus taxes, et la firme CIMA pour préparer les plans et devis du projet, au coût de 18 000 \$ plus taxes.

Règlements

- Monsieur le conseiller Martin Chabot a déposé un projet de règlement amendant le règlement numéro 1498-2020 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 2020.
- Monsieur le conseiller Claude Phaneuf a déposé le projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 280 000 \$ pour divers travaux et acquisitions.
- Monsieur le conseiller Sylvain Ferland a déposé un projet de règlement intitulé : Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 950 000 \$ pour la reconstruction d'une section de la route des Érables.
- Le conseil a adopté le règlement numéro 1510-2020 autorisant une dépense et un emprunt de 49 700 \$ pour honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis pour le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont de la rivière Jacques-Cartier.





Soyez au courant de toutes nos nouveautés en joignant notre page Facebook!
Coopérative de câblodistribution Sainte-Catherine-Fossambault

Télévision

Internet

Téléphonie

SOUTIEN TECHNIQUE
DISPONIBLE 24 H SUR 24, 7 JOURS 7

418-875-1118

À votre service depuis 1984!



130, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2X3
(juste derrière le Uniprix Claude Noël)
418-875-1118

www.coopscsf.com



Permis de brûlage

Voici un document qui va vous orienter concernant la demande d'un permis de brûlage et les matériaux qu'il est permis de brûler

Quand dois-je appeler pour un permis de brûlage?

Vous devez faire la demande d'un permis de brûlage pour :

- Un feu de branches;
- Un feu de feuilles mortes/gazon (dans un contenant);
- Un feu de joie hors norme (exemple : pour la fête du Canada);
- Un feu d'abattis;
- Un feu de bois non traité.

Vous n'avez pas besoin d'appeler pour un permis de brûlage lorsque vous faites un feu de plaisance, avec ou sans pare-étincelles, qui ne dépasse pas 4 pieds de diamètre et qui a une hauteur raisonnable.

Où dois-je appeler pour obtenir un permis?

En tout temps, vous devez appeler l'officier de garde du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'obtention d'un permis de brûlage.



Vous devez appeler la journée même de votre brûlage, vous ne pouvez pas appeler à l'avance. Ce permis est émis pour la journée même et doit être renouvelé le lendemain si vous n'avez pas terminé. Ce permis est gratuit.

Ce qu'il est interdit de brûler

- Matériaux de construction commerciaux/industriels;
- Bois traité ou peint;
- Pneus;
- Huile, essence;
- Plastique;
- Déchets;



Il est interdit de mettre le feu à son gazon.
Il est interdit de faire brûler lors de forts vents.

Règlements à respecter lors d'un brûlage

- Avoir une dimension et une hauteur raisonnables (dimension de 6 pieds par 6 pieds et hauteur de 4 pieds);
- Ne pas tout faire brûler en même temps, y aller graduellement;
- Si vous avez plusieurs tas à brûler, les faire brûler un à la fois;
- Avoir un moyen d'extinction proportionnel à la grosseur du feu;
- S'assurer de prendre les précautions pour ne pas propager le feu à la forêt, à votre gazon et à votre maison;
- Ne pas faire de feu lors de forts vents;
- Ne pas faire de feu lors de périodes de temps sec.



SOPFEU

Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier utilise l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU pour émettre les permis. Si l'indice est supérieur à modéré, aucun permis ne sera émis.

Feux d'artifice

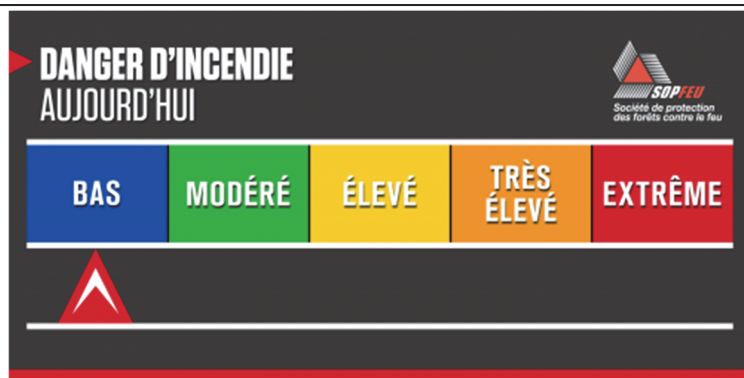
Les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de chacune des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac, et ce, peu importe le moment de l'année, sauf dans le cas d'une activité spéciale parrainée par le Service des loisirs de chacune des villes et approuvée par le Département de la prévention du Service de protection contre les incendies.

Pour faire la demande d'un permis de brûlage :

418 955-6269

Pour plus d'information sur les dangers des feux extérieurs et l'indice d'inflammabilité :

www.sopfeu.qc.ca



Trousse d'urgence - 72 heures



En cas de sinistre ou d'une situation d'urgence, il est important d'être bien préparé et d'agir rapidement. Dû au nombre d'appels élevé, les services d'urgence deviennent très occupés et doivent intervenir à plusieurs endroits en même temps. C'est pourquoi avoir un bagage prêt à partir en cas d'évacuation rapide et une trousse d'urgence à la maison est essentiel. C'est à vous qu'il revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité. La trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille d'être autonome pendant au moins trois jours.

Il est important de placer votre sac et votre trousse d'urgence à un endroit facilement accessible près de la porte d'entrée. Assurez-vous que tous les membres de la famille connaissent leur localisation. Vérifiez tous les ans le contenu. Remplacez au besoin le matériel défectueux ou périmé.

Voici tous les articles qui doivent être regroupés dans votre **sac d'évacuation** (ex. : en cas d'inondation, de tremblement de terre, d'incendie) :



Eau



Nourriture



Médicaments



Hygiène personnel



Objets personnels



Instrument
multifonction



Argent comptant



Vêtements
de rechange

**** Quelques articles que vous utilisez quotidiennement peuvent être récupérés avant de sortir de votre résidence (ex. : clés, téléphone, porte-monnaie, etc.)**

En ce qui concerne la trousse d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels pour vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence, qui demande une période de confinement (ex. : panne électrique de longue durée, grosse tempête de neige, épisodes de verglas), le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis. Voici les articles qui doivent être présents dans votre **trousse d'urgence** :



Eau



Nourriture



Radio
à manivelle



Lumière



Couverture



Chargeur
et batteries



Trousse de
premiers soins



Articles
de protection

Pensez aussi à inclure des articles pour des besoins particuliers (enfants, animaux, appareils suppléant à un handicap, etc.)

Personnalisez votre trousse en fonction de vos propres besoins

Préparez-vous dès maintenant

N'attendez pas qu'un sinistre se produise. Commencez votre trousse d'urgence pour vous et vos proches et n'oubliez pas de la garder à jour en tout temps. Bonne préparation!



(Source : Ministère de la Sécurité publique - Gouvernement du Québec et Sécurité Civile - Ville de Québec)

Gala reconnaissance, les Étoiles de la Jacques-Cartier

Report à l'automne

Considérant le contexte particulier que vit le Québec actuellement, il a été décidé de reporter la tenue du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier, à l'automne prochain. En effet, organiser un gala de cette ampleur, notamment avec le tournage des vidéos, requiert plusieurs semaines de préparation.



Surveillez le site Internet ou la page Facebook de la MRC pour l'annonce de la date officielle et des finalistes.

Transport collectif de La Jacques-Cartier et transport adapté

Aucune hausse en 2020-2021

En cette période difficile, les élus de la MRC de La Jacques-Cartier ont décidé d'offrir un répit aux usagers du Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) et du transport adapté. En effet, les tarifs au 1^{er} juillet, tant pour les laissez-passer mensuels que pour les billets unitaires, demeureront inchangés pour l'année 2020-2021.

« Alors que nous vivons une période exceptionnelle et que la situation financière de centaines de familles a drastiquement changé du jour au lendemain, il nous apparaissait évident de poser un geste pour aider nos citoyens », a précisé le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, monsieur Claude Lebel.

Rappelons que tant le TCJC que le transport adapté, considérés comme des services essentiels, demeurent en fonction selon les horaires habituels. Toutes les mesures préventives, dont la désinfection quotidienne des autobus, ont été mises en place pour assurer la sécurité des usagers et des chauffeurs.

Pour plus d'informations, consultez le tcjacquescartier.com ou retrouvez le TCJC sur Facebook.



Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier

Vous êtes un travailleur autonome ou un entrepreneur et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement? L'équipe de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier peut vous aider à vous y retrouver.

Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

C'est la MRC de La Jacques-Cartier qui voit à l'administration du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

Il vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$.

Visitez le mrc.jacques-cartier.com/aide-urgence-aux-pme pour trouver toutes les modalités et tous les documents demandés, dont un outil vous permettant d'établir vos prévisions financières.

Inscrivez-vous à l'infolettre pour être au courant des derniers développements et webinaires.

Inscription au mrc.jacques-cartier.com.



Répertoire des entreprises locales

Achetez Jacques-Cartier

Un répertoire des entreprises locales offrant des services en ligne ou de livraison est disponible au mrc.jacques-cartier.com/soutenons-nos-entreprises-locales.

Le répertoire est mis à jour régulièrement selon les suggestions et commentaires des citoyens et entrepreneurs.

Mesures d'aide et programmes gouvernementaux

Une page mettant en lumière les différents programmes et mesures d'aide a également été mise en ligne pour aider les citoyens et les entrepreneurs à s'y retrouver.

Citoyens, travailleurs et salariés : mrc.jacques-cartier.com/covid-19-citoyens

Entrepreneurs, industrie du tourisme : mrc.jacques-cartier.com/covid-19/

MARCHÉ PUBLIC 2020

Du 19 juillet au 27 septembre

**PRODUCTEURS
RECHERCHÉS**

**Pour information et inscription, contactez le Service des loisirs au
418 875-2758, poste 338**





Des cours d'entraînement en ligne en temps réel

C'est génial, t'embarques?

Une super formule de remise en forme pour se sortir de l'isolement.

Plusieurs choix de cours : piloxing, stretching, entraînement 50ans+, abdos-fesses-cuisses, Cardio PiYo.

C'est aussi l'occasion de faire les reprises de cours afin de terminer la session d'hiver.

Inscriptions dès maintenant: equipeoxygene.com
Pour information : Isabelle Thériault 418 522-3865



Case postale 824
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1A0

*Chèque à l'ordre de La Fondation
médicale de la J.-Cartier
Pour tout don de 20 \$ et plus,
un reçu pour usage fiscal sera
délivré au nom du donateur.*

Je désire apporter ma contribution financière pour le maintien de ma clinique médicale à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Voici ma contribution : 20 \$ ☐ 50 \$ ☐ 60 \$ ☐ 75 \$ ☐ 100 \$ ☐ Je préfère donner _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

ENSEMBLE

pour des soins de santé

BIEN ENRACINÉS

dans notre communauté

fondationmedicalejc.com



Comité d'orientation et dépannage

Collecte de denrées non-périssables

Date : Mardi 12 mai 2020, de 17 h à 19 h

Adresse : Local du COD

261, rue Edward-Assh, local E (situé dans le parc industriel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier)

Suggestions de dons :

- Produits d'hygiène pour femmes, enfants, hommes, produits dentaire, savons, shampoing, rasoirs, crème à raser, couches, papier de toilette, etc.;
- Produits de nettoyage et entretien ménager;
- Canes de conserve, pâtes, sauces, céréales, gruau, produits congelés, confitures, condiments, farines, vrac, noix, etc.

Le service de distribution alimentaire du samedi 23 mai 2020 sera maintenu, mais se fera par livraison plutôt que par récolte en personne. Réservez par téléphone (répondeur) ou par courriel.

Courriel : comiteorientationdepannage@gmail.com

Téléphone et boîte vocale : 418 441-8840

Par courriel, *INTERAC*

Email : comiteorientationdepannage@gmail.com

Étant reconnu par l'Agence du Revenu du Canada en tant qu'organisme de charité, il nous est possible d'émettre des reçus d'impôt, sur demande.

Nous continuons à travailler étroitement avec la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin de répondre aux besoins de la population en ce temps de crise.

Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez recevoir nos services en tant que bénéficiaires ou pour vous joindre en tant que bénévoles. Tous sont les bienvenues!

Pour nous joindre

Facebook : Comité d'Orientation et Dépannage ou @codscjc

Courriel : comiteorientationdepannage@gmail.com

Téléphone et boîte vocale : 418 441-8840

Adresse : 261, rue Edward-Assh, local E, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



MDJ

STE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIE

LA MDJ VIRTUELLE

Horaire de la semaine

Lundi 19h à 21h avec Janie	Mardi 19h à 21h avec Léa	Mercredi 18h à 21h30 avec Janie	Jeudi 18h à 21h30 avec Léa	Vendredi 18h à 22h avec Janie & Léa
---	---	--	---	--





TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

Équipe MASSON

NOUS ON VEND!

SPÉCIALISTES DES TRANSFERTS MILITAIRES



418 875-5551

418 948-1000




FrederickMasson.com

Plus de 160 dossiers à consulter.



Frédéric Masson
Courtier Immobilier Inc.

RÉOUVERTURES DES ÉCOCENTRES ET CONDITIONS D'ADMISSION

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf est heureuse de vous annoncer la réouverture des écocentres. Consultez le tableau pour connaître les dates d'ouverture, les horaires et les conditions d'admission. Les 6 écocentres régionaux seront ouverts selon l'horaire estival. La population est tout de même invitée à limiter ses déplacements et à éviter de se rendre à l'écocentre si cela n'est pas nécessaire.

FONCTIONNEMENT ADAPTÉ AU CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Afin de minimiser les risques de propagation du virus de la COVID-19 et pour favoriser la distanciation physique, les mesures suivantes sont mises en place :

- ➡ Le nombre de véhicules sur les sites sera limité, prévoir des délais d'attente;
 - ➡ Sur place, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes devra être conservée en tout temps;
 - ➡ Les enfants et les animaux doivent demeurer dans le véhicule en tout temps.
 - ➡ Idéalement, une seule personne par véhicule, sauf si vous avez besoin d'assistance pour disposer de vos objets lourds.
 - ➡ Les bâtiments et toilettes sont à l'usage exclusif des employés.
 - ➡ **IMPORTANT : Pour les écocentres de Neuville, de St-Raymond et de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, les usagers seront admis selon une nouvelle modalité en fonction des adresses. Selon votre adresse, veuillez respecter l'horaire établi pour les visites à l'écocentre.**
 - Numéro civique pair = visite permise à l'écocentre un jour pair seulement.
 - Numéro civique impair = visite permise à l'écocentre un jour impair seulement.
- Une preuve de résidence sera exigée.
Consultez les heures d'ouverture des écocentres.

Veuillez prévoir votre déchargement afin de bien respecter les heures de fermeture. La Régie rappelle que les écocentres fonctionnent en formule libre-service. Les citoyens doivent donc être en mesure de disposer des objets lourds de façon autonome. Aussi, le tri des matières par catégorie avant l'arrivée à l'écocentre permet d'accélérer le service.

SVP, soyez tolérants avec les employés et les autres usagers des écocentres lors de votre visite.

Nous vous remercions de votre collaboration.

! COVID-19 | MARCHE À SUIVRE LORS DE VOTRE VISITE !



Prévoir un délai d'attente plus long qu'à la normale puisque le nombre de véhicules sera limité sur les sites.



Conservez une distance minimale de 2 mètres en tout temps entre les personnes.



Si présence de symptômes s'abstenir de se présenter à l'écocentre.

HORAIRES DES ÉCOCENTRES



HORAIRE	ÉCOCENTRE					
	NEUVILLE 1310, chemin du Site	ST-ALBAN 1160 route Philomène-Thibodeau (route 354)	ST-RAYMOND 590, chemin Bourg-Louis	STE-CATHERINE 150, rue Clément-Paquet (dans le parc industriel)	RIVIÈRE-À-PIERRE 824, rue Principale	ST-UBALDE 570, rang St-Paul Nord
Ouvert à compter du : (selon l'horaire habituel)	27 avril	4 mai	5 mai	5 mai	5 mai	6 mai
Horaire estival jusqu'à la mi-novembre	lundi au vendredi 7h30 à 16h15 samedi (pair - 7h30 à 12h impair: 12h à 16h15)	lundi vendredi samedi 8h à 16h45	mardi au vendredi 8h à 16h45 samedi (pair - 8h à 12h impair – 12h à 16h45)	mardi au vendredi 8h à 16h45 samedi (pair = 8h à 12h) (impair = 12h à 16h45)	dimanche mardi 8h à 12h et 13h à 16h45 jeudi 13 h à 16 h 45	mercredi vendredi samedi 8 h à 16 h 45



**COMPLEXE
ENVIRONNEMENTAL DE NEUVILLE**

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

RRGMRP

LAREGIEVERTE.CA



Répertoire des services municipaux et communautaires

Administration municipale

Beaulieu Vanessa	Service à la clientèle et journal <i>Le Catherinois</i>	111
Bernier Isabelle	Greffière adjointe	105
Brisson Lise	Taxes, évaluation et comptabilité	107
Cloutier Julie	Trésorière	104
Germain Manon	Taxes, évaluation et comptabilité	108
Girard Nathalie	Greffe	117
Grenier Marcel	Directeur général	101
Higgins Nathalie	Taxes, évaluation et comptabilité	109
Juneau-Larivée Émilie	Trésorière adjointe	116
Lachance Francine	Comptabilité	106
Moisan Isabelle	Secrétariat direction générale et mairie	103
Trudel Sylvie	Archives	110

2, rue Laurier

Courriel : info@villescjc.com

418 875-2758

Caserne incendie

4251, route de Fossambault

Lavoie Martin	Directeur	601
Officier de garde		
(en tout temps pour info ou permis de brûlage)		418 955-6269

Garage municipal

4300, route de Fossambault

Genois André	Chef de la Division transports	504
Rochette Steve	Chef de la Division parcs et bâtiments	503
Roy Pierre	Directeur adjoint aux Travaux publics	502
Soucy-Ouellet Stéphanie	Adjointe administrative	501

Services techniques

1, rue Rouleau

Arsenault Sophie	Inspectrice adjointe	262
Baribeau Nancy	Adjointe administrative	254
Bérubé Pascal	Inspecteur et directeur adjoint urbanisme	246
Blanchette Marco	Inspecteur adjoint	258
Careau Martin	Directeur Serv. tech. et directeur général adjoint	230
Houde Yves	Chef de la Division hygiène du milieu	248
Laroche Rosalie	Conseillère en urbanisme	247
Leclerc-Robitaille Ève	Adjointe administrative et réceptionniste	235
Mundviller Simon	Chargé de projet	240

Numéros de téléphone importants

SERVICES MUNICIPAUX LORSQUE BUREAUX FERMÉS (bris d'aqueduc, arbres tombés, etc.)	418 875-0911
SÛRETÉ DU QUÉBEC RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 877-841-3911
Pavillon Desjardins	418 875-2758 n° 401
Pavillon des Sports (bureau)	418 875-0654
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Centre Médical Sainte-Catherine-de-la-J.-Cartier	418 875-0600
Clinique Réseau Val-Bélair (Gr. de médecine familiale)	418 476-1473
Centre Anti-Poison	418 656-8090
Pharmacie Familiprix Extra	418 875-2025
Pharmacie Proxim	418 875-5335
Pharmacie Uniprix Claude Noël	418 875-5500
Société protectrice des animaux (SPA)	418 527-9104
Site d'enfouissement	1 866-760-2714

Service des loisirs

22, rue Louis-Jolliet

Delisle Christine	Adjointe administrative	355
Gingras Éric	Technicien en loisir	339
Lafrance Simon	Coordonnateur sportif	341
Langlois Lise	Directrice	329
Lévesque Manon	Adjointe administrative et réceptionniste	338

Bibliothèque Anne-Hébert

215, rue Désiré-Juneau

Accueil		703
Bourassa Mireille	Responsable	702
Roger Geneviève	Responsable adjointe	701

Organismes supramunicipaux

MRC de La Jacques-Cartier	418 844-2160
Centre local dévelop. économique de La Jacques-Cartier	418 844-2358

Services et institutions

Ass. des gens d'affaires de SCJC	info@agascjc.com
Bureau de poste	418 875-4271
Caisse populaire St-Raymond-Ste-Catherine	418 875-2744
Carrefour Jeunesse Emploi Portneuf	418 875-2455
Centre de la petite enfance Joli-Cœur	418 875-4544
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Coop. de câblodistribution Ste-Cath.-Foss.	418 875-1118
École de foresterie Duchesnay	418 686-4040 n° 4055
École des Explorateurs	418 686-4040 n° 4078
École Jacques-Cartier	418 686-4040 n° 4021
École Saint-Denys-Garneau	418 686-4040 n° 4066
Office Mun. d'Habitation	418 284-0016
Régie rég. matières résiduelles	1 866-760-2714
Transport Adapté de La J-C	1 877-224-6174
Transport collectif de La J-C	418 844-2160

Bureaux des députés

M. Joël Godin, député fédéral	418 870-1571
M. Éric Caire, député provincial	418 877-5260

Urgences



9-1-1

**POMPIER AMBULANCE POLICE
PREMIER RÉPONDANT**

**Police Sûreté du Québec :
Urgence Cellulaire *4141
Urgence 24 heures 310-4141**

Organismes communautaires et de loisirs

ORGANISME	RESPONSABLE	☎/COURRIEL
131 ^e Groupe Scout SCJC	Lise Rainville	581 999-4407
Ass. Chasse et Pêche CATSHALAC	Robert Danis	581 748-2636
Cercle de Fermières SCJC	Micheline Vignola	418 875-2165
Chevaliers de Colomb - Conseil 446	Mario Jacques	418 264-7676
Club de l'Age d'or SCJC	Raymonde Bélanger	418 875-1125
Club des Cavaliers de Sainte-Catherine	André Gagné	418 628-3868
Club motoneige de La Jacques-Cartier	Pierre Petitclerc	418 875-2650
Comité d'orientation et de dépannage	Josée Lampron	418 441-8840
Comptoir des aubaines	Philippe Bertrand	418 875-3038
Coop. d'habitation Sainte-Catherine	Danielle Bélanger	418 875-3055
Corp. du bassin de la Jacques-Cartier	Isabelle Bédard	418 875-1120
Corp. du site de la seigneurie de Fossambault	Serge Proulx	418 875-0142
Corp. des artistes et artisans de la J.-Cartier	Lucy Garneau	418 875-3482
École de musique Kapellmeister	Patrick Chamberland	418 441-8254
Ensemble vocal Ontaritzi et les Jeunes de coeur	Murielle Paré	418 875-3566
Événements Sainte-Catherine-de-la-J.-C.	Karine Bilodeau	418 880-2270
Fabrique Sainte-Catherine	Lise Rainville	418 875-3313
Fondation médicale de la J.-Cartier	Kathleen Dawson	418 875-1624
Gestion Santé Sainte-Catherine	Manon Joncas	418 875-0600
Ligue de Quilles Sainte-Catherine	Ginette Garneau	418 875-2335
Maison des jeunes	Isabelle Morin	418 441-8991
Popote et Multi-Services; Vis-ta-vie	Marlène Gagnon	418 845-3081
Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf	Alexandra Goyer	418 337-7525
Société d'histoire Catherinoise	Denis Blanchet	418 875-4242
Société d'horticulture et d'écologie de la J.-C.	Nancy Simard	581 309-6262

APPLICATION MOBILE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE

AVIS D'ÉBULLITION

TRAVAUX ROUTIERS

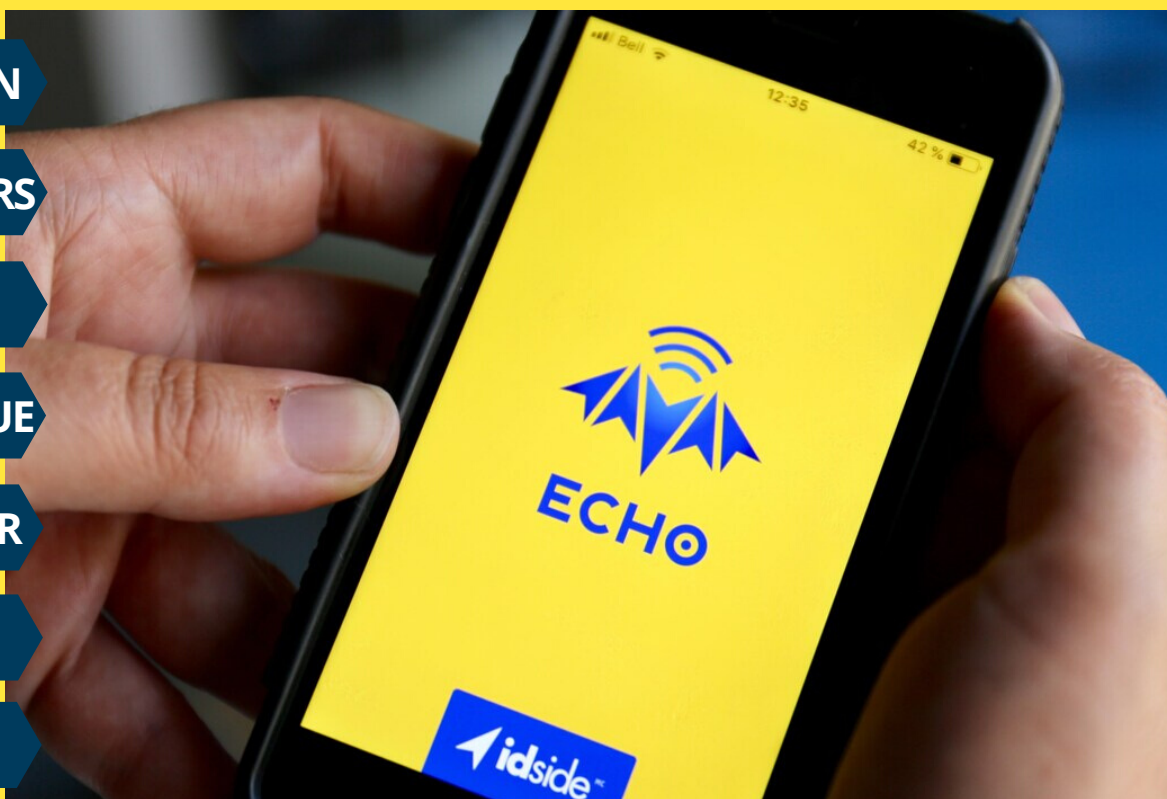
SINISTRE

PANNE ÉLECTRIQUE

ACCIDENT MAJEUR

INONDATION

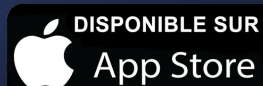
ÉVACUATION



**OBTENEZ EN TEMPS RÉEL DES ALERTES ET DE L'INFORMATION UTILE
EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCE OU D'ENTRAVES MAJEURES!**

- Téléchargez gratuitement l'application « IdSide - Écho » en vous rendant dans l'App Store ou Google Play.
- Ouvrez l'application et autorisez l'envoi de notifications pour vous permettre de recevoir les alertes.
- Sélectionnez la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier parmi la liste d'organisations.

Pour information : 418 875-2758, poste 601





Voilà!

INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME CITOYENNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

La source municipale d'information en ligne

Nouvelles, infolettres et alertes

Comptes de taxes en ligne

Calendrier des activités et événements

Sondages

Requêtes

Inscription aux activités de loisirs

***Créez votre dossier citoyen personnalisé au
<https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>***



***Information : vanessa.beaulieu@villescjc.com
418 875-2758, poste 111***